

CONSEIL MUNICIPAL 27 SEPTEMBRE 2023 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-324

L'an deux mille vingt-trois, le 27 septembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 20 septembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil , sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS: M. Louis ALIOT, M. André BONET, M. Rémi GENIS, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, M. Sébastien MENARD, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Madame Marie ESTEVES, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Chantal BRUZI, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, Mme Catherine PUJOL.

REPRESENTE(S): Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Véronique DUCASSY, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Marie-Christine MARCHESI, ayant donné pouvoir à Florence MOLY, Catherine SERRA, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à André BONET, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Xavier BAUDRY, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Pierre PARRAT, Philippe CAPSIE, ayant donné pouvoir à Yves GUIZARD, Christine GAVALDA-MOULENAT, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Bernard REYES, ayant donné pouvoir à Catherine PUJOL

ABSENT(S) EXCUSE(S): Mme Marie BACH.

ABSENT(S): M. Charles PONS, Mme Marion BRAVO, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Mme Laurence PIGNIER, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Mme Michèle RICCI, Monsieur Roger TALLAGRAND, Monsieur Charles IFSSAH, Mme Joëlle ANGLADE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre-Louis LALIBERTE

Désignation de représentant de la Ville au sein du Comité des Œuvres Sociales

M. Louis ALIOT expose:

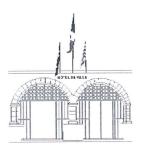
Mes chers collègues,

Par délibération n° 2020-136 en date du 10 juillet 2020, le conseil municipal a désigné Mme Charlotte CAILLIEZ pour siéger au sein du Comité des Œuvres Sociales.

Suite à la démission de Mme Charlotte CAILLIEZ de ses fonctions de conseillère municipale, il convient de désigner un nouveau représentant de la Ville pour siéger au sein de cet organisme.

Vu l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités qui permet au conseil municipal de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément le mode de scrutin secret,

Considérant la démission de Mme Charlotte CAILLIEZ de ses fonctions de conseillère municipale à compter du 1^{er} juillet 2023.



Il convient de procéder au remplacement de Mme Charlotte CAILLIEZ au Comité des Œuvres Sociales.

Ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret de la désignation énoncée ci-après.

Le Conseil Municipal:

- 1. approuve la modification de la délibération n°2020-136 du 10 juillet 2020 telle qu'indiquée ci-dessus ;
- 2. désigne sur proposition de Monsieur le Maire, pour représenter la Ville de Perpignan au sein du Comité des Œuvres Sociales en remplacement de Mme Charlotte CAILLIEZ:
 - M. Charles IFSSAH

Le reste sans changement.

OUÏ cet exposé, Le Conseil Municipal adopte :

30 POUR

12 ABSTENTION(S): M. Jean-Marc PUJOL, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents. "Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission: 066-216601369-20230927-180086-DE-1-1

Accusé reçu le : 0 2 0CT, 2023 Affiché le : 0 2 0CT, 2023

M. Louis ALIOT, Le Maire,